Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le 10/07/2023
ID : 013-211300173-20230703-872023DEL-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE
Arrondissement d'Arles

MAIRIE
DE
BOULBON
13150

Code Postal : 13150

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Objet de la délibération :
Marché de travaux pour la réfection des chemins de la clapière et des patis, et mise en place de zones d'élargissement de sécurité sur le chemin du pigeonnier et chemin de la pointue.

N°87/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 03 JUILLET 2023

Le trois juillet deux mille vingt-trois à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :
BECCIU Jérémie, Maire.
FROISSART Jany, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie,
Adjoints au Maire.
BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, MOMPEURT Bernard, MAFFEI Pascal, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : AMY Renée (pouvoir donné à FROISSART Jany), DURBESSON Audrey (pouvoir donné à PAONE Nathalie), AUFRERE Jacques (pouvoir donné à BURAVAND Valérie), BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), SCHOENY Michel (pouvoir donné à MOMPEURT Bernard).

Absents : FABRE Patrice

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Jany FROISSART

Par avis d'appel public à la concurrence publié le 16/05/2023 sur la plateforme www.marches-publics.info, la Commune a engagé une procédure de consultation pour la réfection des chemins de la clapière et des patis, mise en place de zones d'élargissement de sécurité sur le chemin du pigeonnier et chemin de la pointue

4 offres ont été reçues dans les délais. Celles-ci ont été ouvertes en commission et remises au maître d'œuvre, M. GAFFET, le 19 juin 2023.

Après analyse des offres correspondant aux critères demandés, réalisée par la SELARL VIA GEO représentée par M. Gaffet, Maître d'œuvre de l'opération, et après la commission MAPA réunie le 3 juillet 2023, M. le Maire présente le rapport d'analyse, et propose de désigner attributaire :

La Société COLAS France – Etablissement de Sorgues (S.A.S.) – 1575 Chemin de la Grange des Roues – CS 20102 SORGUES – 84275 VEDENE CEDEX pour un montant total de 124 470 € HT, soit 149 364 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
Après avoir pris connaissance des pièces du marché,

.../...

Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le 10/07/2023
ID : 013-211300173-20230703-872023DEL-DE

Délibération du Conseil Municipal N°87.2023 du lundi 03 juillet 2023 (suite)

DESIGNE comme attributaire du marché pour les travaux de réfection des chemins de la clapière et des patis, et la mise en place de zones d'élargissement de sécurité sur le chemin du pigeonnier et chemin de la pointue, la Société COLAS France – Etablissement de Sorgues (S.A.S.) – 1575 Chemin de la Grange des Roues – CS 20102 SORGUES – 84275 VEDENE CEDEX

APPROUVE le marché à procédure adaptée entre la Commune et les entreprises désignées ci-dessus., pour un montant total de 124 470 € HT, soit 149 364 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'officialisation de ce marché et à notifier l'ordre de service aux entreprises pour le commencement des travaux

Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :